



SIDEL SE SEPARA D'HEMA

Après vingt ans au sein du groupe SIDEL, l'entreprise de Quimper, spécialisée dans le remplissage de produits visqueux a été rachetée par le groupe Barry-Wehmler au 1^{er} avril.

Un Comité de Groupe France a eu lieu le 23 mars à Paris pour informer les élus de l'opération de rachat. Nous souhaitons bonne chance à nos ex-collègues Bretons et espérons qu'ils pourront prolonger leur aventure le plus longtemps possible dans ce nouveau groupe.

Le Directeur Général de Héma, quant à lui, n'est pas concerné par le rachat, puisque sous contrat SIDEL B&S ! Pas impossible de le voir bientôt traîner ses guêtres sur le site d'Octeville...

Que le vent l'emporte...vers la sortie !

PAS DE POISSON D'AVRIL POUR L'INTERESSEMENT !

Nous rappelons dans notre dernier tract, la réintégration de la facturation des lignes complètes, et la gestion des pièces de rechanges SIDEL SPA au sein de SIDEL Blowing, et ses impacts négatifs sur notre intéressement.

Suite à nos protestations, nous rappelions également que la direction avait alors obtenu du Groupe, une revalorisation de la note à 2, ce qui donnait une prime d'intéressement de 550€ pour chaque salarié du site... **Totalement injuste de notre point de vue, puisque la direction s'était engagée, à l'époque, à ce que cette opération soit sans impact négatif pour les salariés du site.**

Au cours de la commission intéressement du 12 mars dernier, notre organisation syndicale avait demandé une simulation neutralisant ces effets de facturation.

Notre demande était légitime, puisque les nouveaux calculs donnés le 1^{er} avril lors de la seconde commission, ont réévalué définitivement la note à 2.32, **ce qui donne une prime d'intéressement à hauteur de 726€ pour les salariés !**

Notre demande a donc été entendue, le Groupe a accepté le nouveau calcul de la note. Les salariés auront donc une prime d'intéressement proche des 1 000 € bruts sur la paie de mai ! Merci qui ?!!!

ENTRETIENS INDIVIDUELS : COMMISSION APA DECLENCHEE !

Comme tous les ans à cette période, un entretien annuel (APA) a souvent lieu entre le salarié et son responsable hiérarchique. **Cette année, plus qu'auparavant, de nombreux salariés se trouvent injustement notés.**

L'accord d'entreprise du 03 mars 2011 relatif aux Bonus non-cadres, prévoit la tenue d'une commission paritaire de suivi, qui peut être déclenchée à la demande d'un salarié pour réexaminer sa situation individuelle suite à l'APA, notamment en cas de score obtenu, au titre de la performance individuelle, inférieur à 2...

Pour rappel, le score lié à cette performance individuelle, est la base du calcul pour l'obtention du Bonus Non Cadre. Cette année encore, le score pris en compte sera celui de la mission permanente.

La mission permanente est le travail réalisé au quotidien par le salarié. Il s'agit de son contrat de travail, la tâche qu'il réalise tous les jours et pour laquelle il perçoit un salaire. Ici on ne parle pas d'objectifs à atteindre (et qui le sont rarement d'ailleurs), mais uniquement de la mission permanente ! **Une note de 3 pour la mission permanente est la note que le salarié obtient à partir du moment où il a effectué son travail !** Une note inférieure à 3 doit être justifiée par le manager auprès du salarié. Enfin une note inférieure à 2 ne donne pas droit du tout à un Bonus.

Au vu de la recrudescence des notes inférieures à 3, voire 2 pour certaines, les élus CGT ont demandé à la direction de provoquer une commission de suivi APA, au sein de laquelle les situations individuelles seront examinées entre les élus et la direction.

Si vous estimez avoir été lésé au cours de votre entretien, si vous n'avez aucune justification concernant votre score inférieur à 3, si vous estimez que le score que vous avez obtenu vous paraît insatisfaisant, pas objectif...les élus CGT sont à votre disposition pour porter votre situation auprès de la direction.

La Commission de suivi aura lieu le 13 avril, n'hésitez pas à venir rencontrer les élus CGT auparavant.

09 AVRIL 2015

GRÈVE ET MANIFESTATIONS

POUR EN FINIR AVEC L'AUSTÉRITÉ

Le 9 avril,
une belle
journée
pour lutter
et se syndiquer !

Salaires
Services publics
Retraite
Emplois
Santé



Avec la CGT, ensemble
pour nos revendications !



D'UNE SEULE VOIX
LE 9 AVRIL 2015



//

SALAIRES EMPLOI
PROTECTION SOCIALE
TRAVAIL FORMATION
SERVICES PUBLICS
RETRAITE ÉGALITÉ

//

Au HAVRE, 5 cortèges différents sont prévus dès 09h30

LE SYNDICAT CGT SIDEL

APPELLE TOUS LES SALAIRES SIDEL

A DEBRAYER DE 09h00 à 12H00

RENDEZ-VOUS à 09H30

DEVANT L'ENTREPRISE DRESSER

(Bvd Winston Churchill)